

Tu veux passer le Bafa ?

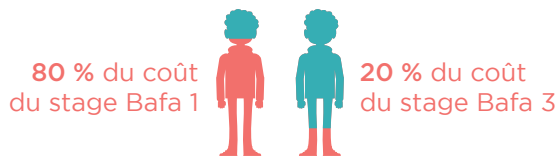
On t'en donne les moyens. **Ouvre l'oeil !**



Vous voulez devenir animateur ?

La Caf vous propose une aide financière, en collaboration avec le comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Crajep) des Pays de la Loire.

Quel montant ?



Cette aide est déduite par l'organisme de formation choisi. Elle est cumulable avec :

- les **60 € versés par le Conseil régional** ;
- les **300 € versés par la Caf** lors de l'inscription au Bafa 3.

Repère

Retrouvez toutes les informations sur les aides Bafa versées par la Caf sur www.nantes.caf.fr, rubrique Offre de service / Enfance et jeunesse.



Quelles conditions ?

- Aucune condition de ressources.
 - Avoir au moins 17 ans au premier jour de la session de formation générale.
 - Vivre au sein d'un quartier politique de la ville ou d'une zone de revitalisation rurale.
- Pour savoir si vous êtes concerné, rendez-vous sur sig.ville.gouv.fr.

Comment en bénéficier ?

- 1 Connectez-vous sur jeunes.gouv.fr.
- 2 Choisissez l'organisme avec lequel vous souhaitez suivre la formation.
- 3 Prenez contact avec l'organisme afin de vérifier si vous habitez sur un territoire couvert par le dispositif, pour obtenir l'aide accordée.

Grâce à cette aide,
mon Bafa m'a coûté
100 € pour une formation
en pension complète,
aides du Conseil régional
et de la Caf comprises.

Hamid, 17 ans





**Vous souhaitez
des informations sur le Bafa ?**

www.nantes.caf.fr

www.crajep-pdl.org

Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique
22 rue de Malville - 44937 Nantes cedex 9

Crajep Pays de la Loire
102 rue Saint-Jacques - 44000 Nantes